



> Dispositif Régional de Professionnalisation :

Programme MOPA 2007

En 2007, dans le cadre du dispositif régional de professionnalisation soutenu par la Région Aquitaine, la DRTEFP et AGEFOS PME, la MOPA propose un éventail large de formations et journées techniques :

- Les PLF (programmes locaux de formation)
- Les journées techniques : journées techniques interfilières et journées techniques pour les personnels des OTSI et PAT.
- Les formations : formations d'intérêt régional pour les personnels des OT et PAT, et formations CNFPT.
- La formation continue au dispositif SIRTAQUI, formation organisée par les CDT d'Aquitaine. En 2007, deux journées « SIRTAQUI » sont prévues.

Ce document présente l'ensemble des programmes 2007.

LES PROGRAMMES LOCAUX DE FORMATION

> 8 territoires aquitains en démarche de professionnalisation

Les offices de tourisme d'un pays se regroupent pour construire eux-mêmes leur programme de formation qui sera en adéquation totale avec leurs objectifs de développement touristique.

En 2005, le pays Périgord Noir s'est engagé dans ce projet, suivi en 2006 par le pays Val de Garonne, le Pays Libournais et le Haut Béarn.

En 2007, pour leur première année de PLF participeront les pays du Grand Bergeracois, Landes Nature Côte d'Argent, Adour Landes Océanes, Médoc, et Saint Jean de Luz.

Les 8 programmes 2007 sont : **Périgord Noir, Val de Garonne, Haut Béarn, Grand Bergeracois, Landes Nature Côte d'Argent, Adour Landes Océanes, Médoc, et Pays de Saint Jean de Luz.**

Ces 8 programmes représentent

- Plus de 1900 journées stagiaires
- Plus de 200 salariés formés
- 79 offices de tourisme et syndicats d'initiative concernés, soit 30% des structures membres du réseau aquitain.

LES JOURNEES TECHNIQUES

> Les journées techniques interfilières Etourisme

Ces journées sont des moments **d'échange d'expériences** entre membres des réseaux tourisme de l'Aquitaine. Elles sont éclairées par des apports externes, de consultants ou d'expériences hors région.

A la demande de plusieurs filières professionnelles qui se sont réunies plusieurs fois en 2006 (la Fédération des Gîtes de France d'Aquitaine, Clévacances Aquitaine, la Fédération Régionale Aquitaine de l'Hôtellerie de Plein Air, l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de la Région Aquitaine, l'UNAT Aquitaine et la FRPAT et la FROTSI réunies au sein de la MOPA), cette série de journées techniques sera ouverte à tous les professionnels du tourisme.

Ces journées techniques consacrées au **etourisme** seront organisées par la MOPA, en collaboration avec le CRTA et l'AEC qui mènent une réflexion commune sur le etourisme en Aquitaine.

Ces **6 journées techniques** sont ouvertes à des professionnels et agents des offices de tourisme, pays d'accueil touristiques, CDT de toute la région.

Journée 1 : Le webmarketing

- 22 mars (Pyrénées Atlantiques)
- Quelles possibilités d'opération de promotion d'un site Internet (référencement, achats de mots clés, campagne en ligne, etc.) afin de générer un meilleur trafic.

Journée 2 : Les portails thématiques

- 14 juin (Gironde)
- L'avenir passe t'il par des portails thématiques (golf, camping, gastronomie, etc.) promus sur des segments de clientèles et réunissant l'offre des prestataires concernés.

Journée 3 : L'ergonomie et les contenus du site Internet

- 30 mai (Lot et Garonne)
- Comment adapter l'ergonomie de son site Internet à sa clientèle. Quelles règles, quelles tendances ?

Journée 4 : Les centrales de réservation institutionnelles

- 08 novembre (Dordogne)
- Quelle actualité dans les systèmes collectifs de réservation en ligne ?

Journée 5 : Se vendre sur Internet

- 06 décembre (Landes).
- Les modes de distribution en ligne pour une entreprise privée du tourisme.

> **Les journées techniques OT/PAT**

A destination des directeurs d'offices de tourisme et pays d'accueil touristiques, il s'agit de journées de sensibilisation et d'échanges d'expériences.

Journée 1 :

Destination vignobles : 07 juin

Journée organisée en collaboration avec la direction du tourisme du Conseil Régional et le Comité Régional du Tourisme.

- Objectif de ces journées : point annuel sur l'avancée du programme Destination Vignobles (DV) tant au niveau de l'animation territoriale que des actions de promotion. Un thème particulier sera mis en avant avec une présentation d'expérience extra régionale.
- Public : animateurs en charge du programme DV, syndicats viticoles, directeurs d'office de tourisme, animateurs des pays d'accueil touristiques

Journée 2 :

Agritourisme et produits du terroir : 27 et 28 septembre

Journée technique organisée en collaboration avec la chambre régionale d'agriculture.

- Objectif de ces journées : une meilleure connaissance des réseaux agritourisme et marques de Pays et de leurs interlocuteurs
- Public : techniciens du réseau agritourisme (chambres d'agriculture, routes thématiques, réseaux d'agritourisme), directeurs d'office de tourisme, animateurs des pays d'accueil touristiques

JT N° 1 (nord) : Dordogne - 27 septembre. JT N° 2 (sud) : Pyrénées Atlantiques - 28 septembre.

Journée 3 :

Optimiser l'observation touristique locale : 15 février

Journée technique organisée en collaboration avec le CRTA.

- Objectif : de quels outils d'observation dispose un directeur d'office de tourisme ou de pays d'accueil touristique ? Où trouver et comment utiliser l'ensemble des données chiffrées déjà existantes et disponibles (le système statistique national et régional) ? S'interroger sur l'observation touristique locale : pour qui, pour quoi, avec quels outils ?
- Public : directeurs d'office de tourisme, animateurs des pays d'accueil touristiques.

Journée 4 :

L'itinérance : 20 septembre

Journée organisée en collaboration avec la direction du tourisme du Conseil Régional.

- Objectif : quels produits touristiques et quels équipements autour de l'itinérance : randonnée pédestre, tourisme jacquaire, tourisme fluvial, vélotourisme.
- Public : agents de développement, directeurs d'office de tourisme, animateurs des pays d'accueil touristiques

LES FORMATIONS D'INTERET REGIONAL

Ces formations sont ouvertes prioritairement aux agents des offices de tourisme et des pays d'accueil touristiques sous contrat de droit privé.

En fonction des places disponibles les agents de la fonction publique territoriale pourront aussi participer à ces formations.

> Le thème 2007 : animation du patrimoine et tourisme culturel

Public :

- Directeur des offices de tourisme et techniciens des pays d'accueil touristiques.

Durée : 3 jours

Objectif : ce cycle a pour but de former les directeurs d'offices de tourisme et les animateurs de pays d'accueil touristiques au développement de produits culturels et à l'animation du patrimoine.

Contenu : chaque journée de formation portera sur un thème particulier :

- Approche marketing du tourisme culturel : définitions, clientèles, prospectives. 29 mars.
- L'animation du patrimoine : guidage, accompagnement, technologies embarquées. 31 mai.
- Les produits du tourisme culturel et leur mise en marché. 21 juin.

Cette formation sera complétée par un voyage d'étude.

> La gestion des ressources humaines : 05 et 06 avril

Public :

- Directeurs et responsables des ressources humaines des offices de tourisme

Durée : séminaire de 2 jours

Contenu : mesurer les grands enjeux de la gestion des ressources humaines dans un office de tourisme. Le directeur d'office de tourisme est un manager

- La stratégie d'animation d'équipe
- La gestion du conflit
- La convention collective
- La problématique des différences statutaires.

> Mettre en place et animer la taxe de séjour : 08 février

Public :

- Directeurs des offices de tourisme et techniciens des pays d'accueil touristiques.

Durée : 1 jour

Contenu : la réglementation régissant la taxe de séjour, les méthodes de simulation financière, l'animation du dispositif.

> **Tourisme et handicap : 11 septembre et 09 octobre**

Public :

- Agents d'accueil des offices de tourisme

Durée : 2 jours

Contenu : sensibilisation à l'accueil du public handicapé, mise en situation, aspects réglementaires, connaissance du label « Tourisme et Handicap ».
Formation obligatoire pour le personnel d'un office de tourisme candidat à l'obtention du label.

LES FORMATIONS CNFPT

Ces formations sont organisées sur proposition de la MOPA par le CNFPT. Elles sont ouvertes prioritairement aux agents de la fonction publique territoriale. En fonction des places disponibles les agents des offices de tourisme et des pays d'accueil touristiques sous contrat de droit privé pourront aussi participer à ces formations.

Elles sont **gratuites** et se déroulent toutes à Bordeaux, au siège du CNFPT.

Les inscriptions se font pour le personnel de la FPT directement auprès du CNFPT, et pour les agents sous contrat de droit privé, auprès de la MOPA.

> **Les équipements culturels touristiques publics (musées, écomusées, monuments, etc.) : étude, investissement, outils et mode de gestion.**

Public :

- Directeur des services de communes et communautés de communes, agents de développement, directeurs d'offices de tourisme.

Durée : 2 jours

Contenu : obtenir les clés d'aide à la décision pour une collectivité souhaitant développer un équipement touristique culturel (musée, mise en valeur d'un monument, site d'interprétation, etc.)

- Une approche marketing nécessaire
- La rentabilité de l'équipement culturel
- Les modes d'investissement et les financements
- Les modes de gestion

Dates : 1^{er} et 02 février

> **Formation des personnels d'offices de tourisme en EPIC et SPIC à la comptabilité M4.**

Public : agents comptables des EPIC, ou toute personne intervenant de façon opérationnelle sur la comptabilité.

Durée : 4 jours

Lieu : Bordeaux bastide, centre CNFPT

Contenu :

- Le lien de la comptabilité M4 avec le PCG
- Présentation de la M4
- L'élaboration du budget d'un EPIC
- Le suivi pas à pas de la vie d'un budget d'EPIC sur un exercice comptable

Dates: 12 au 15 février

> **Gestion de l'office de tourisme en EPIC**

Public : Directeurs et comptables d'office de tourisme en EPIC

Durée : 2 jours

Contenu : avoir une lecture adaptée aux EPIC des enjeux de la comptabilité permettant au directeur de faire les bons choix et de connaître les contraintes particulières liées au statut de la structure.

- La spécificité de la M4
- Les outils de gestion adaptés aux EPIC
- La préparation du budget
- Les logiciels

Dates : 12 et 13 mars.

> **Journée d'information : Offices de tourisme et marchés publics**

Public : offices de tourisme, pays touristiques, agents des collectivités

Durée : 1 journée

Contenu : les offices de tourisme, qu'ils soient en association ou en EPIC sont soumis aux règles sur les marchés publics et à la mise en œuvre des récents textes (pouvoir adjudicateur).

Rappel des textes et application aux missions d'un office de tourisme.

Exemples et applications.

Date : 03 avril

Cette journée d'information pourra accueillir un nombre plus important de participants que les autres formations.

> **Les formes juridiques de l'office de tourisme**

Public :

- Directeur des services de communes et communautés de communes, agents de développement, directeurs d'offices de tourisme.

Durée : 2 jours

Contenu : La mise en application de la loi du 13 août 2004 sur les offices de tourisme (code du tourisme) et la prise en compte croissante par les intercommunalités de la compétence tourisme pose la question de la gestion de l'office de tourisme.

L'objectif de la formation est d'apporter aux stagiaires les outils de lecture nécessaire pour déterminer le mode d'organisation de l'office de tourisme : gestion directe, ou gestion déléguée et type d'organisation (EPIC, association, etc.)

Dates : 22 et 23 octobre

> **Inventaire du patrimoine rural : outil de valorisation pour l'aménagement, l'environnement et le tourisme**

Public :

- Personnels des services patrimoine et tourisme, agents des offices de tourisme.

Durée : 2 jours

Contenu : Montrer comment l'inventaire apporte une contribution essentielle à la connaissance du patrimoine rural et participe à l'essor du tourisme :

- De la prise de conscience patrimoniale à l'aménagement et à la protection environnementale
- Méthodologie de l'inventaire
- Exploitation et prise en compte des données

Dates : 17 et 18 septembre 2007

> **La responsabilité et le rôle du directeur d'EPIC**

Public :

- Directeurs d'office de tourisme en EPIC

Durée : 2 jours

Contenu : répondre aux nombreuses questions que se posent les directeurs de ces offices de tourisme en EPIC de plus en plus nombreux sur leur rôle, leur place par rapport aux élus, et leur responsabilité dans les actes quotidiens

- Le directeur ordonnateur
- Le directeur employeur
- Le directeur organisateur
- Le contrat du directeur d'EPIC
- La relation du directeur avec le comité de direction, et avec la collectivité

Dates : 22 et 23 novembre 2007

CALENDRIER 2007

	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Sept	Oct	Nov	Dec
Journées techniques interfilières Etourisme									
Le webmarketing (64)		22							
Les portails thématiques (33)					14				
L'ergonomie et les contenus (47)				30					
Les centrales de réservation (24)								8	
Se vendre sur Internet (40)									6
Journées techniques									
Destination vignobles					7				
Agritourisme et produits du terroir						27 28			
L'observation touristique locale	15								
Itinérance						20			
Formations d'intérêt régional									
Cycle animation du patrimoine et tourisme culturel		29		31	21				
La gestion des ressources humaines			5 6						
Mettre en place et animer la taxe de séjour	8								
Tourisme et handicap						11	09		
Formations CNFPT									
Les équipements culturels touristiques publics	01 02								
La comptabilité M4	12-15								
Gestion de l'office de tourisme en EPIC		12 13							
Journée d'information : OT et marchés publics			03						
Les formes juridiques de l'office de tourisme							22 23		
Inventaire du patrimoine rural						17 18			
La responsabilité et le rôle du directeur d'EPIC								22 23	